



Trägerschaft eidgenössische Prüfungen der Mitarbeitenden im Justizvollzug  
Organe responsable des examens fédéraux pour le personnel de l'exécution des sanctions pénales  
Organo responsabile degli esami federali per il personale dell'esecuzione delle sanzioni penali

## **PUBLICATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL 2026**

### **« Agente de détention / Agent de détention »**

#### **Session d'examen 2026**

Examens écrits (Epreuve 1 et épreuve 2 de l'examen)	25 août 2026 Espace Gruyère, Bulle
Thème central épreuve 2 de l'examen	Domaine compétences opérationnelles 1/A : Accompagnement et encadrement des personnes détenues
Epreuve orale/pratique (Epreuve 3 de l'examen)	31 août-11 septembre 2026 Hôtel Holiday Inn Westside, Berne
Délai d'inscription	du 16 février 2026 jusqu'au 1 mai 2026
Inscription	Organe responsable des examens Rte de l'Ancienne Papeterie 210, 1723 Marly <a href="http://www.efsp.ch">www.efsp.ch</a> (inscription en ligne)
Admission à l'examen	22 mai 2026
Convocation à l'examen	13 juillet 2026
Dépôt d'une demande de retrait jusqu'au	29 juin 2026

#### **Frais d'examen**

Les membres du personnel d'établissements de privation de liberté pour lesquels le Canton verse des contributions à l'organe responsable sont exonérés de la taxe d'examen.

Tous les autres candidats reçoivent, avec la décision concernant l'admission à l'examen professionnel fédéral, une invitation à payer la taxe d'examen assortie d'un délai de paiement. L'admission est confirmée sous réserve du paiement de la taxe d'examen dans les délais. La taxe d'examen s'élève à CHF 2'000.00.